



CONTRAT DE PRISE EN CHARGE ET FACTURE

Voir conditions générales

Du

au

PROPRIETAIRE DU LOULOU (Chiens ou chats)

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

..... Code Postal.....Ville.....

N° Tel : /

Adresse mail :@

Coordonnées des personnes à contacter en cas de problème

.....

ANIMAL EN GARDE

Nombre

Nom Sexe ; Mâle / Femelle

Race Stérilisé Oui / Non

Identification Née le

Problème de santé

Vétérinaire traitant

DUREE DU SEJOUR

Jour d'arrivéeàheure

Jour de sortie.....àheure

Dosage nourriture : Matin : Après-midi :

TARIF CHENIL :

1 chat : 13€/Jour 2 chats : 20€/Jour 1 chien : 15€/jour 2 chiens : 27€/jour 3 chiens : 36€/jour

Ces tarifs s'appliquent uniquement pour les chiens dont le poids n'excède pas 35 kg.

Ces tarifs comprennent 4 sorties par jour minimum, ainsi que le nourrissage. Toute option supplémentaire sera sujet à un supplément de facturation.

TOUTE JOURNEE ENTAMEE EST DÛ

Les propriétaires confirment qu'ils ont pris connaissance des tarifs pratiqués ainsi que des conditions ci-après et déclarent les accepter sans réserve.

Fait en double exemplaire à Boulaur, le

Signature du Propriétaire précédée de la mention « Lu et Approuvé »

LA PENSION LE PARADIS DES LOULOUS

Siret : 402 385 934 00029 | Représenté par Mr Emmanuel Sylvain Pension Familiale

Siège : 9 chemin la Julie 32450 Boulaur

Tél. : 06 61 21 05 43 | mail : sylvainemmanuel@hotmail.fr

Certificat de Capacité n° 216/a715-627b | Assurance multipro CA 0000 127 504 999 08 | Déclaration préfecture DDETS-PPdu Gers

Vétérinaire référent : Dr Housieau/ Dr Carrière